

MAIRIE DE SAINT-VICTOR DE BUTHON
28240
COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
DU 12 AVRIL 2023

Nombre de Conseillers en exercice 15

Nombre de Conseillers présents 12
Nombre de voix délibérantes 14

L'An deux mil vingt-trois, le 12 avril, à 19 heures 15, salle du conseil, se sont réunis les membres du Conseil municipal sous la présidence de Monsieur Jean-Michel CERCEAU, Maire de Saint-Victor-de Buthon.

Présent(e)s : Mmes et Mrs CERCEAU Jean-Michel, BORDIER Christophe, GERMOND Michèle, VERRET Geoffroy, GUERIN Olivier, LEGRET Antoine, BARBET Dominique, TAILLANDIER Stéphane, MOREAU Bernard, CINTRAT Christian, HUBERT Patrice, LHEUREUX-BIORT Patricia.

Absents excusés : ASSAIRI Lucie, HOUVET Gaël, CHARREAU Julien.

Procuration : de M. HOUVET Gaël à M. CERCEAU Jean-Michel
de M. CHARREAU Julien à M. BORDIER Christophe

Date de convocation : 04/04/2023

Secrétaire de Séance : BORDIER Christophe

Mme Carine GUILLEMIN, secrétaire de mairie assistait également au conseil municipal.

Délibération 2023-04

COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF 2022 – BUDGET BOULANGERIE

Monsieur le Maire présente les chiffres du compte de gestion 2022 du budget de boulangerie.
Le compte est annexé à la présente délibération.

Le compte de gestion du receveur est adopté à l'unanimité

Après avoir présenté le Compte Administratif de l'exercice 2022,

Monsieur le Maire quitte la salle afin de permettre son vote.

Monsieur Bernard MOREAU, doyen d'âge, prend la présidence du conseil et fait procéder au vote.

Le Conseil municipal, à l'unanimité,

APPROUVE :

Le Compte Administratif 2022 qui fait apparaître :

Recettes de fonctionnement 1 100.00 €	Dépenses de fonctionnement 1 817.14 €
Recettes d'investissement 0.00 €	Dépenses d'investissement 5 900.66 €

Résultat de l'exercice 2022

Un déficit d'exploitation de 717.14 €

Un déficit d'Investissement de 5 900.66 €

Résultat de clôture de l'exercice 2022

Un déficit d'exploitation de 4 646.42 € (-717.14 € + (solde 2021) -3 929.28 €)

Un déficit d'investissement de 11 777.86 € (-5 900.66 € + (solde 2021) -5 877.20 €)

Monsieur le Maire est invité à réintégrer la salle polyvalente.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité accepte.

Délibération 2023-05

VOTE DES TAUX DES TAXES LOCALES 2023

M. Le Maire présente l'état de notification des taux d'imposition de l'année 2023 et le soumet à la délibération du Conseil.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DÉCIDE de ne pas augmenter le taux pour 2023

VOTE le taux de la taxe locales pour l'année 2023 :

Taxe foncière s/bâti	34.92 %
Taxe foncière s/non bâti	33.86 %
Taxe d'habitation	8.76 %

soit un produit attendu de : 227 137 €

A l'unanimité, le Conseil municipal délibère et accepte.

Délibération 2023-06

COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF 2022 - BUDGET EAU

Monsieur le Maire présente les chiffres du compte de gestion 2022 du budget de l'eau.

Le compte est annexé à la présente délibération.

Le compte de gestion du receveur est adopté à l'unanimité

Après avoir présenté le Compte Administratif de l'exercice 2022,

Monsieur le Maire quitte la salle afin de permettre son vote.

Monsieur Bernard MOREAU, doyen d'âge, prend la présidence du conseil et fait procéder au vote.

Le Conseil municipal, à l'unanimité,

APPROUVE :

Le Compte Administratif 2022 qui fait apparaître :

Recettes de fonctionnement 26 936.68 € Dépenses de fonctionnement 0.00 €

Recettes d'investissement 0.00 € Dépenses d'investissement 0.00 €

Résultat de l'exercice 2022

Un excédent d'exploitation de 26 936.68 €

Un excédent d'Investissement de 0.00 € €

Résultat de clôture de l'exercice 2022

Un excédent d'exploitation de 157 036.56 € (26 936.68 € + (solde 2021) 130 099.88 €)

Un excédent d'investissement de 39 105.32 € (0.00 € + (solde 2021) 39 105.32 €)

Monsieur le Maire est invité à réintégrer la salle polyvalente.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité accepte.

Délibération 2023-07

COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF 2022 - BUDGET ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire présente les chiffres du compte de gestion 2022 du budget de l'assainissement.

Le compte est annexé à la présente délibération.

Le compte de gestion du receveur est adopté à l'unanimité

Après avoir présenté le Compte Administratif de l'exercice 2022,

Monsieur le Maire quitte la salle afin de permettre son vote.

Monsieur Bernard MOREAU, doyen d'âge, prend la présidence du conseil et fait procéder au vote.

Le Conseil municipal, à l'unanimité,

APPROUVE :

Le Compte Administratif 2022 qui fait apparaître :

Recettes de fonctionnement 29 311.98 € Dépenses de fonctionnement 5 348.11 €
Recettes d'investissement 12 639.84 € Dépenses d'investissement 10 026.40 €

Résultat de l'exercice 2022

Un excédent d'exploitation de 23 963.87 €
Un excédent d'Investissement de 2 613.44 €

Résultat de clôture de l'exercice 2022

Un excédent d'exploitation de 38 874.87 € (23 963.87 € + (solde 2021) 14 911.00 €)
Un déficit d'investissement de 10 026.40 € (2 613.44 € + (solde 2021) -12 639.84 €)

Monsieur le Maire est invité à réintégrer la salle polyvalente.
Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité accepte.

Délibération 2023-08

COMPTE DE GESTION 2022 ET COMPTE ADMINISTRATIF 2022 - BUDGET COMMUNE

Monsieur le Maire présente les chiffres du compte de gestion 2022 du budget de la commune.
Le compte est annexé à la présente délibération.

Le compte de gestion du receveur est adopté à l'unanimité

Après avoir présenté le Compte Administratif de l'exercice 2022,
Monsieur le Maire quitte la salle afin de permettre son vote.
Monsieur Bernard MOREAU, doyen d'âge, prend la présidence du conseil et fait procéder au vote.

Le Conseil municipal, à l'unanimité,

APPROUVE :

Le Compte Administratif 2022 qui fait apparaître :

Recettes de fonctionnement 329 865.61 € Dépenses de fonctionnement 269 019.79 €
Recettes d'investissement 55 908.34 € Dépenses d'investissement 307 576.68 €

Résultat de l'exercice 2022

Un excédent d'exploitation de 60 845.82 €
Un déficit d'Investissement de 251 668.34 €

Résultat de clôture de l'exercice 2022

Un excédent d'exploitation de 384 533.91 € (60 845.82 € + (solde de 2021) 323 688.09 €)
Un déficit d'investissement de 144 097.62 € (- 251 668.34 € + (solde de 2021) 107 570.72 €)

Monsieur le Maire est invité à réintégrer la salle polyvalente.

A l'unanimité, le Conseil municipal délibère et accepte.

Délibération 2023-09

BUDGET COMMUNE 2023

Monsieur le Maire présente le budget primitif 2023 au Conseil municipal qui s'équilibre comme suit :

Dépenses fonctionnement et Recettes de fonctionnement : 541 433.29 €

Dépenses d'investissement et Recettes d'investissement : 303 973.03 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité accepte.

Délibération 2023-10

BUDGET EAU 2023

Monsieur le Maire présente le budget primitif 2023 au Conseil municipal qui s'équilibre comme suit :

Dépenses fonctionnement et Recettes de fonctionnement 143 608.93 €

Dépenses d'investissement et Recettes d'investissement 62 801.32 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité accepte.

Délibération 2023-11

BUDGET ASSAINISSEMENT 2023

Monsieur le Maire présente le budget primitif 2023 au Conseil municipal qui s'équilibre comme suit :

Dépenses fonctionnement et Recettes de fonctionnement : 75 942.94 €

Dépenses d'investissement et Recettes d'investissement : 55 343.77 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité accepte.

Délibération 2023-12

BUDGET BOULANGERIE 2023

Monsieur le Maire présente le budget primitif 2023 au Conseil municipal qui s'équilibre comme suit :

Dépenses fonctionnement et Recettes de fonctionnement : 25 342.08 €

Dépenses d'investissement et Recettes d'investissement : 17 782.48 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité accepte.

Délibération 2023-13

SUBVENTIONS 2023 AUX ASSOCIATIONS

Après avoir consulté la liste des associations ayant sollicité la commune dans la perspective de l'obtention d'une subvention au titre de l'année 2023, le conseil, après en avoir débattu, décide :

- Le vote d'un crédit global de **3250 €** au titre des subventions 2023 aux associations au compte 6574

Participation Hôpital de La Loupe(145€/an)	300
Amicale des sapeurs-pompiers	400
Coopérative scolaire	250
Amicale des anciens combattants	250
Comice agricole	50
Prévention routière	50
Ligue contre le cancer	15
Association des Parents d'Elèves	200
Collectionneurs des portes du Perche	30
ADMR	100
Association Française des sclérosés en plaque	25
Association Française contre les myopathies	100
Croix rouge	25

Comité de jumelage	150
Association neuropsychiatrique Bonneval	25
St Victor Cynégétique	100
Ass paralysés de France	30
Secours Catholique	20
Fédération des Aveugles de France	20
Association USEP PERCHE 28	50
Maison Familiale Rurale de Beaumont-les-Autels	60
JSP La Loupe	30
Voyages scolaires à l'étranger	30€/enfant
Voyages scolaires en France	25€/enfant

A l'unanimité, le Conseil municipal délibère et accepte.

Questions diverses :

- **Monsieur le Maire**

Fait le point sur le jumelage et la visite de nos amis de Roesbrugge-Haringe.

Informe de la visite du sous-préfet.

- **Geoffroy VERRET**

Fait part du changement de jour de la tournée du SIRTOM, il est demandé de sortir les bacs le lundi soir en lieu et place du dimanche soir jusqu'ici.

Informe d'une demande de devis pour l'aménagement paysager en face la mairie

Informe des devis du cabinet GILSON (+1324.19€ HT) et Perspective (+525€ HT)

- **Christophe BORDIER**

Informe que M. Julien GARNIER réalisera l'ensemble de l'entretien de la voirie et des vallées de la commune.

Donne le compte-rendu du dernier conseil du SIRP.

- **Michèle GERMOND**

Informe que la fête de voisins aura lieu le 26/05/2023

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21H40.

Le secrétaire de séance,

Christophe BORDIER

Le Maire,

Jean-Michel CERCEAU

Jean-Michel

CERCEAU

Christophe

BORDIER

Geoffroy

VERRET

Michèle

GERMOND

Stéphane

TAILLANDIER

Julien

CHARREAU

ABSENT

Lucie

ASSAIRI

ABSENTE

Olivier

GUERIN

Christian

CINTRAT

Antoine

LEGRET

Gaël

HOUVET

ABSENT

Dominique

BARBET

Patrice

HUBERT

Patricia

LHEUREUX-BIORT

Bernard

MOREAU